



Ref : CFVU2021/21-0111

**CFVU DU 21 JANVIER 2021**

**DÉLIBÉRATION PORTANT PORTANT AVIS SUR LA MÉTHODOLOGIE DE VALIDATION DU DOSSIER D'ACCREDITATION DES FORMATIONS 2022-2026.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 janvier 2021 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé que :**

Mme Mellac rappelle que le dossier d'accréditation de l'offre de formation 2022-2026 sera présenté selon le calendrier prévisionnel à la CFVU du 29 avril 2021 avant d'être transmis au HCERES. Elle propose de renouveler la méthodologie de validation qui a été mise en œuvre pour la présente offre, à savoir la relecture croisée des fiches mentions entre les différents responsables de mentions.

Pour mieux comprendre le fonctionnement des formations, elle propose l'ajout au modèle de dossier transmis par le HCERES d'une fiche descriptive pour chaque parcours de la mention. Les fiches parcours ne seront pas communiquées au HCERES.

Les observations du relecteur des fiches mentions seront transmises aux porteurs avant validation devant les instances. Le calendrier de relecture et la répartition des fiches mentions pour relecture sera communiquée lors de la prochaine CFVU.

- **ÉMET (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) UN AVIS SUR LA MÉTHODOLOGIE DE VALIDATION DU DOSSIER D'ACCREDITATION DES FORMATIONS 2022-2026.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 22/01/2021.*

Nombre de membres présents	<b>21</b>
Nombre de membres représentés	<b>5</b>
Nombre d'abstentions	<b>11</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>25</b>
Nombre de votes pour	<b>14</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

*Signé*

Lionel LARRÉ.